



Suis je en contrat de travail déterminé ou indéterminé

Par **nathalie**, le **03/11/2009** à **15:54**

Bonjour,

Ma question est un peu perplexe???
Suis je en CDI Ou en CDD ??????

Sur mon contrat il n'y a nullement inscrit cette information mis a par : " Periode de 2 ans d'activité " or pour moi cela veut dire " Contrat a durée déterminée de 2 ans " .

Mais voila, Vendredi 30 octobre 2009 mon employeur me convoque dans son bureau afin de m'expliquer que pour lui il ne pouvait pas me garder ... (cela fera 2 ans le 2 novembre 2009 que je travaille dans cette société) mais qu'il me laissé excercer mon activité jusqu'a ce que je trouve un nouvel emploi .

Ainsi, ce matin (3 Novembre 2009) je retourne travailler sans trop me poser de question, je suis commerciale or en permanence sur les route je me demande donc si je suis tout de meme couverte en cas d'accident ??

J'appelle donc la comptable de la société pour laquelle je travaille qui me repond qu'il n'y a pas de probleme car mon contrat est un CDI ????????

Je ne sais donc plus dutout quoi penser de cette situation si mon patron ne veut pas me garder il aurait du me licencier ou a-t-il essayé de me faire comprendre que je devais demissionner ?????

Je vous remercie d'avance de m'apporter une reponse a mes questions.
Dans l'attente, veuillez agréer, Madame, Monsieur mes salutations distinguées.